

Le 21 décembre 2020

ADIEU, 2020! MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE!

À l'approche d'une nouvelle année, il est tout à fait indiqué de réfléchir à celle qui se termine et à celle qui s'en vient, et de vous offrir mes souhaits de bonheur et de santé.

Retour en arrière

L'élément central de l'année qui se termine aura été, bien entendu, la pandémie, qui a entraîné la mise à l'arrêt d'une grande partie des activités de la société, à l'exception du travail de première ligne et des services essentiels. Mais durant l'année 2020, il s'est aussi passé d'autres choses.

En février, la Commission des relations de travail de l'Ontario a statué que les livreurs et livreuses de Foodora, représentés par le STTP, étaient des entrepreneurs dépendants. Cette décision a créé un précédent, accordant ainsi à ces travailleurs et travailleuses la liberté de se syndiquer. Quand Foodora a annoncé son départ du Canada, en pleine pandémie mondiale, le STTP a négocié un arrangement financier pour les livreurs et livreuses qu'il représente.

En mai, le monde entier a été témoin de l'assassinat de George Floyd aux mains de la police de Minneapolis. Il s'est ensuivi un appel à mettre fin au racisme systémique, qui a reçu un flot énorme de solidarité. Un tel changement est également nécessaire au Canada, où la population noire et la population autochtone sont l'objet de violences et d'assassinats aux mains des policiers, et ce, dans des proportions supérieures à celles des autres segments de la population.

En juin, nous avons enfin reçu les décisions de l'arbitre MacPherson, l'une visant la convention collective de l'unité urbaine, l'autre, celle de l'unité des FFRS. Ces décisions ne règlent pas les problèmes auxquels les travailleurs et travailleuses des postes sont confrontés. Elles présentent toutefois des hausses salariales et des mesures d'amélioration. Le STTP a aussi négocié de nouvelles conventions collectives au nom de quelques-unes de ses unités du secteur privé, dont T-Force Final Mile, à Ottawa, et Eazy Express, à Burlington. Le Syndicat poursuit sa lutte au nom de ses membres des unités du secteur privé à l'échelle du pays.

Durant toute l'année, le STTP a fait valoir la nécessité d'un service postal public viable qui lutte contre les effets des changements climatiques et qui répond aux besoins de la population.

Que nous réserve l'année 2021?

L'année 2021 présente l'espoir que cette terrible pandémie prendra bientôt fin, des vaccins ayant déjà commencé à être administrés.

La prochaine année présentera des défis à relever et exigera beaucoup de travail de la part de tous les membres du STTP. Des conventions collectives seront négociées pour des unités du secteur privé, et nous continuerons d'exiger des employeurs qu'ils rendent des comptes, et nous ne ménagerons aucun effort pour conclure des conventions collectives équitables. De plus, nous devrons commencer à préparer la prochaine ronde de négociation de l'unité des FFRS et de l'unité urbaine, dont la convention collective arrive à échéance respectivement le 31 décembre 2021 et le 31 janvier 2022. Par ailleurs, le STTP continuera de syndiquer des travailleurs et travailleuses et de conclure, en leur nom, une première convention collective.

Il se peut que des élections fédérales soient déclenchées l'année prochaine. Il faudra faire tout en notre pouvoir pour faire élire un gouvernement qui respecte les travailleurs et travailleuses et protège les régimes de retraite et les services publics.

En tant que membres du STTP, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli au cours de cette année difficile. Nous savons que les choses n'ont pas été faciles, et nous tenons à souligner l'ensemble des efforts que vous avez déployés.

Que l'année 2021 soit remplie d'amour, de respect, de justice et d'équité. Que la famille et les amitiés soient aussi au cœur de votre vie. Bonne et heureuse année!

Solidarité,

Jan Simpson
Présidente nationale

2019-2023 Bulletin n°220
/jyl sepb 225/map scfp 1979

